

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ORAISON FUNÈBRE

DE DANIEL O'CONNELL,

PAR LE R. P. LACORDAIRE.

Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam, quia saturabuntur.
(Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.)

Monseigneur, Messieurs,

Je ne vous dirai rien des paroles que vous venez d'entendre, et qui ont été prononcées pour la première fois par notre Seigneur Jésus-Christ; je ne vous en dirai rien, parce qu'elles retentiront dans toute la trame de mon discours; car, à chaque mot, à chaque phrase, à chaque mouvement, vous vous direz à vous-même: "Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés."

Et déjà cette foule, cette attente, cette préoccupation des cœurs, qu'est-ce autre chose que la justice qui vient, qui descend du ciel sur un homme, sur une vie, sur une mémoire, et quel est cet homme, quelle est cette vie, quelle est cette mémoire? Est-ce un roi qui s'est couché dans la tombe à côté de ses ancêtres, après avoir glorieusement gouverné son peuple? Est-ce un conquérant qui a porté jusqu'aux extrémités du monde la puissance de ses armes? Est-ce un législateur qui a fondé quelque nation! Non, messieurs, ce n'est rien de tout cela: et c'est plus que tout cela: c'est un homme qui a été ni prince, ni capitaine, ni fondateur d'empire et qui a fait plus qu'eux, sa patrie lui a donné le nom de Libérateur, et ce serait déjà assez, messieurs, pour que ces honneurs inaccoutumés que nous lui rendons dans cette enceinte, fussent justifiés, pour que nous comprissions que Rome lui eût ouvert ses basiliques, et que tout étranger qu'il soit à notre pays, ces voûtes sacrées et antiques de Notre-Dame couvrent à cette heure l'admiration qui est demeurée vivante sur son tombeau. Ce serait assez que ce titre de Libérateur d'un pays opprimé; mais ce n'est pas sous ce point de vue que je dois le considérer; il est encore trop étroit pour lui, trop étroit pour les pensées qui surabondent dans son cœur.

Je veux vous faire voir que cet homme dont nous célébrons la mémoire a marqué sa place parmi les libérateurs de l'Église et parmi les libérateurs de l'humanité.

Je laisserai donc de côté, s'il est permis de le faire, les idées de patrie qui ne vont pas assez loin ni assez haut pour notre sujet et pour celui qui en est l'occasion et l'objet.

Je vais passer sa mémoire sur le plus vaste théâtre où une mémoire humaine puisse être posée, je vais la mettre en regard de l'Église et de l'humanité tout entière.

O Dieu, père de la justice, je vous rends grâce de ce que, dans ces temps où nous sommes témoins de tant de mystères d'iniquités, vous permettez à mes lèvres de faire ici l'éloge d'un homme de justice et de paix, d'un homme dont la longue et agitée carrière n'a pas coûté une larme et une goutte de sang, et qui, après avoir remué plus d'hommes, plus de peuples que nous n'en citerions en retournant les pages de l'histoire, est descendu au tombeau comme un homme juste, pur de tous reproches, sans peur et sans qu'un homme qui vive ait pu élever un soupçon sur sa pierre sépulcrale et lui demander compte, en cinquante ans, d'une action qui n'ait pas été l'action d'un homme de bien, de paix et de justice.

Je vous rends grâce, mon Dieu, que ce soit là le sujet de cette solennité, de cette justice que je vais rendre, en votre nom, au nom de tous les chrétiens catholiques, à la mémoire de Daniel O'Connell.

Dès les premiers jours du monde, il y a eu dans le monde une lumière divine, une charité divine, une autorité divine, une société divine; des champs primitifs de l'Éden au sommet de l'Ararat, de l'Ararat au rocher du Sinaï, du Sinaï à la montagne de Sion et à celle du Calvaire, du Calvaire aux collines du Vatican, jamais Dieu n'a cessé d'être présent et d'agir sur la terre, et il semble que ce régime, que cet empire de la lumière, de la charité, de l'autorité venue d'en haut, que cette union des ames par Dieu et en Dieu notre père à tous, devait, s'il était possible, obtenir ici-bas l'unanimité, devait à tout le moins ne pas rencontrer d'obstacles et de combats.

Mais nous sommes ici-bas, messieurs, dans la terre du combat, et Dieu s'y est soumis le premier, il a consenti à y descendre, à vous livrer sa force, à être estimé, jugé par vous, et par conséquent à être accueilli par les uns et repoussé par les autres. Cette guerre est donc vieille comme le monde, elle dure aujourd'hui, et quoi que nous fassions, quelque forme d'idées et de gouvernement que nous adoptions, elle durera jusqu'à la fin, ne vous y trompez pas.

Il y a dans cette lutte mémorable deux instants fastidieux entre tous les autres, l'instant de la persécution et l'instant de la délivrance, la race des persécuteurs et la race des libérateurs. La persécution a lieu quand le monde est un peu plus fatigué de Dieu que de coutume, quand il s'ennuie d'en entendre parler, quand il se trouve plus puissant qu'il ne lui est permis d'être, oh! alors, s'indignant de son joug, n'ayant pas assez de force par la raison et par les armes non violentes pour lutter contre lui, il s'arme de ce qu'il peut, et comme la force matérielle est ce que l'homme peut d'avantage, et ce qui est le plus facilement en sa disposition, il se met à se ruer sur la cité de Dieu, il en ébranle les colonnes matérielles, il en disperse autour de lui les vivants, et alors, regardant ainsi par la solitude qu'il a faite, il estime qu'a tout le moins, s'il n'a pas vaincu, il a conquis quelques heures de trêve. Mais quand l'humanité a travaillé contre Dieu, par la persécution, bientôt aussi elle est rapprochée par le besoin de Dieu; car Dieu est notre plus grande aversion et notre plus cher besoin. De temps en temps nous le chassons violemment, mais c'est aussi pour lui rendre les bras et pour le rappeler au milieu de nous comme le père de famille chassé par des enfants ingrats du foyer domestique. A l'instant de la persécution succède donc l'heure de la délivrance: la raison, le cœur de l'homme, la justice reprennent le dessus, et Dieu envoie à la terre quelques-uns de ces hommes providentiels qui ramènent à lui les générations et brisent le joug qu'elles ont subi. Ainsi, avant Jésus-Christ, fut Moïse, qui tira le peuple de Dieu de la capti-

tivité, de la servitude de l'Égypte; Cyrus, qui le rappela de Babylone et le fit rentrer dans les champs de la patrie; Judas Maccabée, qui en défendit l'indépendance contre les successeurs d'Alexandre.

Depuis Jésus-Christ, nous n'avons compté non plus que trois de ces hommes libérateurs, illustres entre tous les autres, Constantin, Charlemagne, Grégoire VII. Constantin, qui donna aux chrétiens la liberté de conscience; Charlemagne qui assura l'indépendance de la chrétienté, en donnant au souverain pontificat un appui temporel permanent dans un territoire consacré à sa garde, et enfin Grégoire VII, qui arracha l'Église aux liens et aux étreintes de la féodalité. Il vous paraît peut-être qu'en prononçant ces noms qui sont les premiers, les plus grands de l'histoire, l'usage de peu d'habileté, et que je fais pâlir le nom que je veux glorifier au lieu de l'avoir élevé. C'est ce dont vous allez juger.

Ouvrez donc la carte du monde, considérez à ses deux extrémités ces deux groupes d'îles, les îles du Japon et les îles britanniques; suivez la trace des peuples sur cette ligne de 3,000 lieues d'étendue; comptez le Japon, la Chine, la Russie, la Suède, la Prusse, le Danemark, le Hanovre, l'Angleterre et l'Irlande. Eh bien, dans cette épouvantable étendue de pays, dans ce grand nombre de royaumes, l'Église est asservie partout; la parole de Dieu ne peut pas s'y produire; l'assemblée des saints ne peut pas avoir lieu; toute liberté venue de Dieu est tenue en la servitude la plus profonde. Eh quoi! Messieurs, parmi tant de nations, parmi ces deux cent millions d'hommes à qui l'on a ravi la liberté de servir et d'aimer Dieu, il ne sera pas trouvé un seul peuple qui aura su du moins conserver, jusque dans l'oppression la foi véritable et la dignité du chrétien? Ah! détrompez-vous, partout où il y a oppression, Dieu s'est réservé des martyrs, c'est-à-dire des témoins qui combattront jusqu'à la perte de leurs biens et à la perte de leur vie; et comme aussi la trahison et la servitude étaient plus grandes qu'elles ne l'avaient jamais été par ce spectacle que je vous présente, il semble que l'humanité ait voulu vérifier cette parole de l'Écriture: *Ab aquilone proditur omne malum.*

C'est de l'Aquilon ou du Nord que le mal se déclara sur toute la surface de la terre. Dieu aussi s'était préparé des témoins et des martyrs comme il n'y en avait pas eu auparavant dans l'histoire de l'Église, car jusque-là les martyrs avaient été des hommes, ils étaient morts et n'avaient laissé que leur mémoire; mais on n'avait pas vu pendant des siècles des générations de martyrs subsistant, se renfermant en elles-mêmes; on n'avait pas encore vu un peuple martyr, et dans ce peuple, au milieu de toutes les apostasies que je vous dénombre, il s'est rencontré, on a jeté à sa poursuite des capitaines qui l'ont voué à l'extermination du glaive; on l'a poursuivi, on lui a arraché la terre natale qui l'avait nourri; mais il a vaincu, il a été plus fort que l'extermination; on l'a livré à la famine qu'il subit encore aujourd'hui; après trois siècles, la famine qui a laissé des entrailles pour se reproduire et pour attester, par la persévérance de sa fidélité, les vains efforts des hommes contre la puissance de Dieu. Alors, Messieurs, comme le glaive ne peut pas atteindre toujours les hommes les plus hardis, le lâche ne peut pas non plus toujours tuer. Les oppresseurs ont cherché quelque chose de plus doux en apparence pour conduire ce peuple à l'apostasie. Ils ont vérifié cette parole de la révélation de saint Jean, qui dit qu'il viendra des temps où l'on ne pourra plus ni vendre ni acheter sans avoir dans les mains et sur le front le signe de l'apostasie. On a enlevé à ce peuple tous ses droits civils et politiques.

Tout homme qui naît, Messieurs, il naît avec des droits; la pierre même inanimée appartient encore à des lois, elle appartient aux lois mathématiques, vous ne pouvez pas la toucher comme il vous convient, il est en elle une force qui lui vient de Dieu, qui est divine, qui est éternelle, et qui ne vous permet d'en combiner les éléments que dans de certaines proportions qui ont été marquées par le doigt même de Dieu.

Ainsi tout être naît avec des droits qui soutiennent son existence et qui en sont inséparables. De sorte que, arracher le droit à un homme, le dépouiller de toute espèce de lois attachées à sa personne et à sa vie, c'est là le plus grand des crimes qu'on peut commettre contre un homme, et a plus forte raison contre un peuple. Mais si l'on va plus loin, si le droit qu'on n'ôte à un peuple que conditionnellement, c'est-à-dire tant qu'il ne sera pas apostat, si à chaque moment il a besoin du droit, on lui dit: Apostasie et tu es libre, apostasie et tu es le maître; si, dis-je, on le met sans cesse entre l'abdication de toute espèce de droits et la trahison envers Dieu, il ne se peut, assurément, rien comprendre de plus horrible, et en même temps rien de plus gênant pour un peuple qui, pendant des siècles, résiste à cette affreuse situation; et privé de tous droits civils et politiques de propriété, d'éducation et d'élection, en un mot, de tous ceux qui appartiennent à sa patrie, cependant reste fidèle au Christ et se contente de dire au-dessus de lui, à chaque année, à chaque jour, cette sainte parole: Dieu les voit et il nous voit; aussi ils auront leur récompense et nous la nôtre.

Et bien! Messieurs, ce peuple s'est rencontré; je ne le nommerai pas, mes lèvres ne sont pas assez pures et assez ardentes pour le nommer, mais le ciel le connaît, la terre l'aime et le bénit; tous les cœurs généreux lui ont fait une patrie, des droits, à la place de la patrie et des droits qu'il a perdus. C'est donc à eux que je m'adresse.

Je vous le dis à vous tous, vous qui avez conservé le sentiment de la justice et l'estime de ceux qui donnent tout pour elle, nommez ce peuple, nommez-le, dites: l'Irlande.

Donc, Messieurs, l'Irlande était en cet état lorsque sonna la première heure de notre dix-neuvième siècle; mais déjà Dieu avait frappé dans le monde deux grands coups de tonnerre; l'un dans l'ancien monde, et l'autre au sein de notre propre patrie. Ces deux coups de la providence avertirent les oppresseurs de l'Irlande, et craignant un régime de la justice et de la liberté qui s'inaugurerait dans la conscience des hommes par de si mémorables catastrophes, ils délièrent un peu les liens qui enchaînaient leurs victimes, et entre les trois qu'ils rendaient à l'Irlande se trouvait un droit en apparence bien peu considérable, celui de défendre des intérêts privés devant les tribunaux de la juridiction ordinaire. Certes, messieurs, cette concession semblait peu de chose; mais l'Angleterre n'avait pas fait attention qu'elle déliait la parole, que quand la parole est délivrée c'est comme si Dieu était délivré,

car la parole sur les lèvres de l'homme, c'est la vérité, c'est la charité, c'est l'autorité à sa plus grande force: la parole enseigne, la parole combat, la parole commande, la parole range les armées, la parole convainc les consciences, et encore une fois, quand les oppresseurs délivrent la parole en ne voulant pas au fond donner la délivrance totale et véritable, on peut se persuader aisément qu'ils sont fascinés par une illusion que l'esprit de Dieu leur cause.

Donc, la parole était délivrée pour la première fois depuis deux siècles en Irlande, et elle tomba du premier coup sur les lèvres et au cœur d'un jeune homme de vingt-cinq ans; il se trouva que ce cœur était grand et que ces lèvres étaient éloquentes. Tout à coup, d'une extrémité à l'autre de ce pays triste et résigné, les lacs retentirent d'haléine qui les faisait se soulever, les forêts s'arrêtaient tremblantes, immobiles, les montagnes firent comme un effort de plus grande attention et de plus grande solidité; l'Irlande attendait une parole une parole chrétienne, une parole qui parlait de Dieu, qui parlait de devoirs, de droits, qui demandait compte des abus de l'autorité, qui avait confiance de sa force, qui la donnait à ce peuple émerveillé. Ah! Messieurs c'est un grand jour que celui où les entrailles d'une mère s'ouvrent pour mettre un homme au monde; c'est un grand jour où l'exilé repasse la frontière de la patrie qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Mais ce n'est rien que ces bonheurs-là; le plus grand de tous que l'on puisse exprimer, c'est la joie d'un peuple qui après deux siècles, entend la parole de Dieu, la parole divine et ce peuple, c'est l'Irlande! Ce peuple opprimé depuis deux siècles, ce peuple qui n'a rien à attendre, qui le secourra dans sa misère, qui lui donnera ce bonheur inépuisable dont je parlais tout à l'heure? C'est un jeune homme de vingt-cinq ans s'appelle Daniel O'Connell!

En disant O'Connell, j'ai déjà dit comme le maître de ses concitoyens. Mais quel était le point qu'il devait considérer comme le premier de tous? Quel était cet anneau de la chaîne qu'O'Connell devait briser? D'abord c'était là la question qui se présentait à son esprit. Or, il estima que le premier de tous ces anneaux, le premier de tous ces liens à briser était celui de la conscience, et je m'assure, messieurs, que vous lui rendrez la justice de croire qu'il avait raison, et que de tous les asservissements de l'homme, quand on s'occupe de le délivrer, le premier de tous, c'est la délivrance de la conscience et du cœur de l'homme. Il faut commencer par les entrailles. Quand on veut faire de grandes choses et de grandes délivrances, c'est toujours aux entrailles mêmes de la servitude qu'il faut frapper; c'est là, messieurs, ce n'est pas en dehors, ce n'est pas dans les menottes de toutes les choses mêmes de l'ordre civil qu'est le principe de l'esclavage de l'homme; c'est dans la conscience. Affranchissez la conscience de l'homme, et les tyrans auront disparu.

Par conséquent, O'Connell pensa que son premier devoir, dans la possession que deux années de parole indépendante lui avaient assurée, était d'obtenir l'émancipation des catholiques, et il y employa dix autres années, tant il en coûte, messieurs, de faire du bien à un peuple!

Il consacra dix nouvelles années à fonder et à affermir cet empire, et ce ne fut qu'au bout de vingt ans qu'O'Connell put se flatter, non pas d'être un chef de parti, mais d'être le chef moral de sa nation, d'avoir dans sa main tous les esprits, tous les cœurs, toutes les idées, tous les intérêts, et que pas un mouvement ne s'opérât en Irlande que sous sa souveraine direction. Encore une fois, il avait fait vingt ans de travail, de dévouement, de caractère et de fermeté, pour arriver à se dire à lui-même: Maintenant, je suis le roi de l'Irlande.

C'est beaucoup, messieurs, de se faire chef de parti. Quand un homme peut se rendre ce témoignage qu'il gouverne un parti, c'est un éloge respectable de satisfaire la plus modeste des ambitions. Il est si difficile à l'homme d'obtenir, que quand on peut se flatter de conduire ceux-là mêmes qui ont un même goût et un même intérêt, c'est un chef-d'œuvre de politique, d'habileté et de force à la fois. Et ce n'est pourtant rien, messieurs, d'être un chef de parti, en comparaison d'être le chef moral d'une nation tout entière, sans exception, d'être un souverain sans armées, un souverain sans tribunaux, un souverain sans aucune force, sans aucune majesté coercitive.

Eh bien! en 1824, O'Connell en était arrivé là. Ce ne fut plus qu'un jeu pour lui quand il organisa une association qu'il appela association catholique; et comme aucune association ne peut avoir de puissance sans un trésor public, que l'association et le trésor public sont les deux éléments de toute action puissante, O'Connell fonda la rente de l'émancipation à deux sous par mois.

Ne rions pas, messieurs, il y avait dans ces deux sous, dans ces deux sous par mois, une grande et magnifique idée; car il disait par là à l'Angleterre qu'il n'avait pas besoin de l'or des riches, parce que, quand on a le dernier de tous, on est plus fort que quand on a le dernier du trésor des plus riches. C'est à deux sous par mois que l'Irlande devait être délivrée, parce que le plus pauvre, le manouvrier allant à son travail, la veuve sortant de sa cahutte pour aller acheter le misérable morceau de pain de sa famille, devenait prendre le dernier de l'émancipation pour le verser dans la caisse de la délivrance et du libérateur.

Aussi, messieurs, l'Irlande s'organisa dans cette voie avec une facilité qui tint de l'enchantement, et trois années après, en 1826, lors des élections générales de l'Empire britannique, on fut étonné de voir des Irlandais qui n'avaient jamais paru dans les élections que pour obéir à leurs propriétaires protestants et anglais; on fut étonné de les voir repousser les propriétaires anglais et protestants, et porter à la députation nationale ceux des protestants irlandais qui avaient au moins la sérieuse intention de travailler à la délivrance et à l'émancipation des catholiques. Ce n'était rien encore. Deux années après, en 1828, il fut capable de se porter lui-même, lui catholique, lui exclu par les lois de l'Angleterre et le fameux serment de l'apostasie, il eut la hardiesse, la confiance de se présenter aux élections et de se porter comme candidat; il fut nommé, et les murs de Westminster frémissent en apprenant qu'un catholique, un Irlandais, avait eu l'espérance de faire violence à la majesté de ces lieux, et d'y apporter, dans la personne même d'un catholique et d'un protestant, la défense des droits de tout un peuple. Mais l'élan était

donné, l'enthousiasme était universel; et, enfin, le 13 avril 1829, après vingt années de combats, l'émancipation des catholiques fut proclamée par un bill qu'accepta le roi d'Angleterre avec toute la législature. Arrêtons-nous ici un moment.

Sans doute, messieurs, je regrette beaucoup, comme vous vous en apercevez, de n'avoir pas toute la force de ma voix; mais avec l'aide de Dieu et un peu de patience de votre part, j'espère que Dieu aussi me délivrera tout à l'heure et qu'il me permettra de vous faire entendre, à propos de la liberté et de l'affranchissement d'un peuple, une parole qui elle-même sortira libre de ma poitrine.

Sans doute, messieurs, ce triomphe de l'émancipation des catholiques n'était pas dû à O'Connell tout seul; il est impossible à un homme, quel que soit le degré de son génie, d'obtenir des résultats semblables, si une foule de circonstances n'y concourent pas. Sachons donc reconnaître, messieurs, pour être juste, pour ne pas excéder la mesure de la louange, qu'une foule de causes avaient préparé cette grande mesure de l'émancipation des catholiques. Ce fut par nous, messieurs, car je ne perds jamais l'occasion de rentrer dans ma patrie, et quand j'en ai passé les frontières, par des circonstances plus fortes que ma volonté, quoique ma volonté y ait bien concouru, je tâche toujours, tout en louant ces frontières aimées, d'y faire de temps en temps des excursions que la Providence me permet: et dans ce moment, je suis bien aise de dire que c'était parmi nous, au dix-huitième siècle, que ces grandes idées de la liberté civile et religieuse et de l'émancipation de conscience avaient pris leur source.

Sans doute, la philosophie du dix-huitième siècle, qui proclama ces grands principes, était une philosophie qui avait protesté contre le règne du Christ: mais elle en était la fille par des côtés qui étaient justes, elle servait ce règne de Jésus-Christ tout en croyant et en espérant le combattre. En vertu de cette grande loi qui fait que Dieu tire le bien du mal, et qu'il ne se produit rien dans le monde, même ce qui semble le plus opposé à la justice, à la vérité, tout Dieu, au fond, ne fasse servir les résultats au triomphe final de la liberté, de la justice et de la vérité. Ces idées de liberté, de conscience, régnaient donc déjà en France, aux États-Unis, en Angleterre, et O'Connell fut secondé par toutes ces circonstances dans l'accomplissement merveilleux de son œuvre; et c'est pourquoi, avant d'insister sur la reconnaissance que nous lui devons, je vous convie tous à rendre grâce avec moi de ce grand bienfait à tous ceux à qui nous le devons. C'est la mère des nations, c'est la grande assemblée, le moins fraternel, nous ne sommes pas seuls à donner un tribut de notre reconnaissance à ceux qui ont été les auteurs de cette émancipation, que tant de Souverains Pontifes avaient rêvée dans le secret de leurs veilles du Vatican, qui avait été l'une de leurs grandes espérances et de leurs grandes préoccupations, celle de voir enfin des catholiques de ce grand royaume britannique ramenés, par un affranchissement, dans le bercail de la chrétienté. Et c'est pourquoi, messieurs, je vous invite tous avec moi à élever vos cœurs vers Dieu, et surant mes paroles du cœur, à répéter de fond de vos entrailles ce que je disai.

Donc, louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à sir Robert Peel et à sa grâce le duc de Wellington, qui ont présenté au parlement anglais le bill de l'émancipation des catholiques! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à la chambre des communes et à la chambre des pairs d'Angleterre, qui ont voté le bill d'émancipation des catholiques! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à S. M. le roi George IV, qui a signé et sanctionné le bill d'émancipation des catholiques! Louange, honneur, gloire, reconnaissance éternelle à ces protestants d'Angleterre et d'Irlande qui se sont unis, avec la magnanimité d'un esprit véritablement paternel et chrétien, pour aider O'Connell et tous ceux qui marchaient avec lui à cette conquête, à l'obtention de ce bill de l'émancipation des catholiques! Mais aussi, messieurs, et par-dessus tout, gloire, honneur et reconnaissance à l'homme qui a rassemblé tous ces éléments dans sa puissante main, qui les a offerts à l'imagination de tous les peuples de l'Europe, qui a appelé au secours tous ceux qui avaient quelques sentiments d'équité, et qui enfin a obtenu cette délivrance!

Et qu'est ce que cette délivrance, messieurs? Est-ce simplement sept millions d'hommes, je vous le demande, dans l'histoire de la chrétienté, ou est, de mémoire d'homme, ou est celui qui a affranchi la conscience de sept millions d'hommes? ou est l'homme qui, depuis Constantin, Charlemagne ou Grégoire VII, s'est montré parmi nous un si grand fondateur? ou est l'homme qui a affranchi sept millions d'âmes?

Rappelez donc vos souvenirs, et par conséquent quand il n'y aurait que ces sept millions d'âmes arrachés au joug de l'apostasie toujours imminente, n'ai-je pas le droit de dire que O'Connell avait marqué sa place parmi les plus grands, les plus illustres libérateurs de l'Église? Sept millions d'âmes! et non pas seulement sept millions d'âmes passées, présentes, mais sept millions d'âmes se perpétuant dans un sol qui leur appartient; sept millions d'âmes aujourd'hui, demain, jusqu'à la consommation des siècles, qui devront leur affranchissement du jour où ce bill de l'émancipation des catholiques a été obtenu par Daniel O'Connell.

Mais ce n'est pas tout; ce ne sont pas seulement les catholiques irlandais qui ont été affranchis, ce sont les catholiques anglais; et ce ne sont pas seulement les catholiques anglais, ce sont toutes les colonies de l'Angleterre où auparavant le protestantisme était sous la garde de l'intolérance et de la captivité; tandis qu'aujourd'hui, partout où les flottes de l'Angleterre portent sa puissance et son pavillon, elles portent avec elle l'affranchissement de la conscience, et comme l'empire britannique s'étend à cent millions d'hommes, il s'ensuit, messieurs, qu'il y a aujourd'hui au monde, par la toute-puissance d'O'Connell, assisté de Dieu, cent millions d'hommes qui n'appartiennent plus au règne de l'intolérance et de la servitude, mais au règne de la liberté de conscience; il ne s'agit plus pour eux que d'avoir des apôtres, et par conséquent la parole qui achèvera de délivrer leur âme de la servitude et de l'enfer.

Mais de plus, car ce n'est pas encore assez, remarquez-le, au des grands périls que nous courons, c'est aujourd'hui que la liberté civile s'établit en répudiant la liberté religieuse;

personne ne peut se dissimuler que ce ne soit là un des plus grands périls de la société moderne.

Et certes ce péril était fortement à redouter, en voyant une nation comme l'Angleterre, la plus vieille nation libérale de l'Europe, qui, en même temps qu'elle avait assis dans ses lois le régime de la liberté civile et politique, cependant persécutait la conscience. En faisant disparaître cet exemple si terrible pour nous, de pouvoir jouir de la liberté civile, tout en n'ayant aucune liberté religieuse, O'Connell a rendu à la société moderne un des plus grands services qu'il pouvait lui rendre.

Et enfin, messieurs, pour terminer, pour que vous voyiez à quel degré O'Connell avait été le libérateur de l'Eglise, considérons ceci, que le principe de la liberté de conscience, d'où doit dépendre tout l'avenir de l'Eglise, était déjà appuyé en Europe par la puissance de l'opinion et la puissance du catholicisme; car partout où l'opinion peut s'exprimer, elle demande la liberté de conscience, et dans la plupart des grands Etats catholiques, la liberté de conscience était également assise; en sorte qu'il ne restait plus, parmi les grandes puissances européennes, que le protestantisme, qui n'eût pas donné son consentement au grand principe de la liberté de conscience.

Aujourd'hui, grâce à O'Connell, l'opinion, le catholicisme et le protestantisme, c'est-à-dire toutes les forces intellectuelles et religieuses de l'Europe, sont d'accord pour baser le travail de l'aveyrir sur ce principe de la liberté de conscience. Et lorsque les résultats en seront acquis, messieurs, lorsque nous aurons vu, non pas nous, mais nos descendants pour qui nous travaillons, lorsque nous aurons vu toutes les erreurs religieuses vaincues par le seul développement pacifique du christianisme au moyen de la liberté de conscience; lorsque l'islamisme aura reculé, et que le brahminisme et le bouddhisme, qui déjà fuient devant nos flottes et nos vaisseaux, auront cédé le terrain et disparu, qu'il ne restera plus ici-bas, par suite de la discussion libre, qu'une seule doctrine en présence, celle du christianisme, et qu'ainsi le débat final sera arrivé et touchera à sa consommation, alors nous aurons l'idée de ce qu'O'Connell a fait en affranchissant sept millions d'hommes en Irlande et cent millions d'hommes dans les colonies qui appartiennent à l'Angleterre, en leur apportant la liberté de discussion, le libre développement des principes de la vérité et de l'action de Dieu sur la terre.

Voilà, messieurs, en peu de mots, comment, par ce grand triomphe de l'émancipation catholique, O'Connell a mérité que son nom fût inscrit à côté des plus grands libérateurs de l'Eglise catholique. Je dois ajouter, messieurs, qu'il a été l'un des libérateurs de l'humanité, et je vous demande encore quelque moments pour l'établir et pour achever ainsi l'éloge de notre héros.

Ce n'est pas seulement l'Eglise qui est persécutée ici-bas; l'humanité l'est aussi. L'humanité est comme l'Eglise tour à tour persécutée et délivrée. Cette double persécution vient du même principe. Dieu et l'Eglise sont persécutés, parce qu'ils ont des droits et qu'ils établissent des devoirs; l'humanité est persécutée, parcequ'elle a des droits et qu'elle commande des devoirs. Et comme le droit nous pèse, le devoir nous pèse encore peut-être davantage, et nous cherchons à nous en débarrasser, non-seulement au détriment de Dieu, mais au détriment de nos semblables eux-mêmes, qui se sont les héritiers des droits de l'homme comme nous nous les héritiers des devoirs de Dieu; et c'est une grande erreur, messieurs, de croire qu'il n'y a ici-bas qu'un combat, et que l'Eglise ayant sacrifié ses droits, il n'en resterait pas d'autres pour lesquels il faudrait combattre.

Non, messieurs, les droits de Dieu et les devoirs de l'humanité sont conjoints; les devoirs envers Dieu et les devoirs envers l'humanité ont été confondus par la loi du Sinai comme par la loi de Jésus-Christ, dans une seule et même loi, qui a été déclarée la loi des prophètes. Par conséquent, ce que nous trouvons contre Dieu, nous le trouvons aussi contre l'homme; et ainsi, il y a sur la terre contre nous, enfants d'hommes, aussi bien que contre vous, enfants de Dieu, il y a, messieurs, des heures de persécution et des heures de délivrance. Et de même que nous comptons les heures de la persécution parmi les plus terribles souvenirs de nos histoires, nous comptons aussi parmi nos plus mémorables et nos plus heureux moments ceux où la Providence a suscité pour nous, en tant que nous ne sommes que des hommes de passage sur cette terre, a suscité pour nous des défenseurs et des libérateurs. De sorte, messieurs, que s'il me fallait traverser l'histoire à la main, toutes les divisions que j'indique, il me serait aisé de vous faire apparaître de grands noms dans l'opprobre de la persécution, et de grands noms dans la gloire et la justice de la délivrance.

Eh bien, en lisant le passé, quoique aussi le passé doive nous être sacré, quoique nous devions y retourner volontiers pour y chercher des leçons et du courage, en lisant le passé, O'Connell se présente à nous aussi parmi ces libérateurs qui ont travaillé pour conquérir, pour garder, pour assurer les droits sacrés de l'humanité. Et voyez, messieurs! O'Connell avait 54 ans lorsqu'il obtint le triomphe de l'émancipation des catholiques. A 54 ans, messieurs, ce n'est pas un âge qui soit exposé à beaucoup de périls à cause qu'il est voisin de la vieillesse; non, ce n'est pas ce que je veux dire; mais à 54 ans, quand on a obtenu par trente années de travaux un acte aussi grand que l'émancipation d'un empire, au point de vue de la conscience, la grande tentation, c'est de se reposer, c'est d'être content, c'est d'avoir accompli sa vie. Et il y a peu d'hommes, messieurs, il y a peu d'hommes à cet âge, il y a peu de tribuns du peuple montés sur un pareil poir, qui consentent à lutter encore, à chercher un nouveau théâtre où ils peuvent échouer, et à sacrifier ainsi l'espérance d'une vieillesse heureuse et déjà toute couronnée. Il y en a peu; c'est là l'écueil de tous ces fameux tribuns du peuple. L'âge et le succès développent l'ambition. Quand on croit avoir servi la liberté et la justice, on veut servir le pouvoir; on croit ne pas changer de théâtre ni de terrain, on se fait l'illusion de se persuader qu'il y a deux manières de servir les hommes; et ainsi, presque toujours, on fait de la seconde part de sa vie une insulte à la première portion.

O'Connell, messieurs, n'agit pas de la sorte. Il a été jeune jusqu'à la fin de sa carrière de 72 ans. J'aperçois bien des jeunes gens dans cet auditoire, eh bien! O'Connell a été des leurs jusqu'au moment où il a disparu du milieu de nous; il s'est éteint dans la verdure, dans la sérénité d'une jeunesse inaltérable.

A peine l'émancipation catholique obtenue, à peine lui, le premier après deux siècles, lui catholique siégeant au parlement de Westminster obtenu d'avoir ouvert ses portes à un Irlandais, à peine a-t-il obtenu cet incroyable triomphe, qu'il va dire à son peuple que ce n'est pas assez d'avoir franchi Dieu, que Dieu et l'homme sont inséparables; que c'est peu d'avoir servi la patrie du ciel, s'il reste quelque chose à faire pour la patrie de la terre; que c'est n'avoir accompli que le premier commandement, et non le second; et comme il est écrit qu'aimer Dieu et aimer l'homme sont deux commandements qui n'en font qu'un seul, O'Connell vient confesser à son pays qu'il veut le comble de gloire. Ayant obtenu le

plus grand triomphe qui eût été obtenu de mémoire d'homme, le confesse qu'il veut recommencer sa vie et qu'il espère vivre autant qu'il a vécu pour continuer la défense de Dieu et la société des saints. Ah! messieurs, j'admire cette résolution héroïque, et je me plains à voir jusqu'à 72 ans cet homme refaire toute son existence; recommencer tous ses travaux comme à plaisir, et jamais, jusqu'au dernier moment, il n'a failli à cette mission d'établir l'égalité des droits de l'Irlande avec l'Angleterre; car tout le despotisme consiste en ceci: c'est de diminuer les droits d'autrui pour augmenter les siens propres. Tout le despotisme est là; et comme tous sans exception, nous aimons à diminuer les droits d'autrui pour augmenter les nôtres, il s'ensuit que nous sommes tous un peu coupables de despotisme. Et celui-là qui peut se flatter de ne jamais diminuer les droits d'autrui pour augmenter les siens, celui-là peut se flatter d'avoir atteint le dernier degré de perfection de la nature humaine.

Eh bien! il n'y avait pas égalité de droits civils ni politiques entre l'Angleterre et l'Irlande, malgré l'émancipation des catholiques. L'Angleterre avait diminué la propriété d'Irlande pour augmenter la propriété anglaise; l'Angleterre avait diminué le commerce d'Irlande pour augmenter le commerce anglais; l'Angleterre avait diminué l'industrie d'Irlande pour augmenter l'industrie anglaise, et ainsi de tout le reste.

Eh bien! O'Connell déclare qu'il ne posera pas les armes avant d'avoir obtenu l'égalité absolue entre les sujets de l'empire britannique possédés en Irlande et les sujets qu'il possède sur la terre d'Angleterre.

Eh! mes frères, ce n'est pas tout que de défendre la justice et la liberté; c'est beaucoup sans doute, mais on peut les mal servir, et par conséquent, avant d'accorder à O'Connell le titre de libérateur de l'humanité (car quoique travaille pour une patrie humaine travaille pour l'humanité tout entière, parce que nous sommes tous solidaires), ils s'agit de savoir si O'Connell a bien servi la cause de la justice et de la liberté de son peuple et de l'humanité. Or, messieurs, sur quoi O'Connell a-t-il fondé sa lutte de délivrance purement humaine de l'Irlande?

Il l'a établie sur ce point fondamental; il a dit: Le premier moyen d'affranchissement qu'ait un peuple, c'est la réclamation du droit. Et, en effet, messieurs, il y a dans l'idée du droit une puissance telle que rien ne peut y résister. Celui qui peut dire: J'ai mon droit, c'est mon droit que je réclame, dispose d'une force que la tyrannie ne peut pas surmonter. Le silence du droit est le chef-d'œuvre que veulent atteindre tous les oppresseurs d'humanité; ils veulent que la terre se taise devant eux, comme l'Écriture l'a dit, en parlant des succès d'Alexandre. Partout où il y a une bouche qui proclame le droit, le despotisme est inquiet; il n'est heureux, il n'est assis, il n'est stable lui-même qu'un jour où aucune bouche ne réclame. Ne le menacez pas d'armées, ne lui parlez pas de violence, il chérit la violence; l'armée, c'est l'affaire d'une bataille; une émeute, c'est l'affaire de quelques agents de police. Mais le droit qui parle avec calme, avec honnêteté, avec sincérité, qui parle par la bouche d'un homme digne de le défendre et qui le défend par sa vie tout entière; ah! voilà ce qui lui fait peur.

Eh bien! O'Connell a proclamé toute sa vie qu'il n'y avait pas d'autres armes à employer que la réclamation du droit.

Il est vrai, messieurs, et je pressens votre objection; je parais m'écarter ici de mon sujet; mais c'est qu'il ne s'agit pas seulement de la gloire d'O'Connell; il s'agit surtout de l'exemple qu'il nous a donné, et dont chaque bon citoyen d'un pays ou d'un autre, dont nous tous, nous devons faire notre profit. Achevons donc la théorie d'un grand homme affranchissant son pays, et voyons ce qu'il a fait, afin de comprendre ce que, dans notre position, nous pouvons avoir à faire aussi. Et d'abord, reconnaissez la puissance du droit. On oppose qu'il y a des temps et des lieux où la réclamation du droit n'est pas possible, où il faut une vertu comme celle qu'avaient les premiers chrétiens des catacombes pour pouvoir réclamer le droit, et que réclamer le droit, c'est tout simplement faire immoler l'un après l'autre tous les gens de bien qu'un pays esclavé peut encore compter. Messieurs, je comprends l'objection, je ne la récus pas, parce qu'O'Connell n'avait pas à la résoudre; il appartient à un pays comme le nôtre, où la réclamation peut se faire, où il existe le droit de la parole, de la presse, du pétitionnement, de l'association, de l'élection. Il lui paraissait impossible que, dans un tel pays, le droit ne pût pas venir à bout de triompher: il disait malédiction! malédiction à un pays libre qui emploie autre chose et une autre puissance que la réclamation du droit! Ah! si vous étiez dans un pays de servitude, dans une terre d'Égypte, parce que je ne veux parler ici que de l'antiquité, dans une comparaison de cette nature, si vous étiez dans un pays d'Égypte, peut-être un autre système serait-il nécessaire; mais nous sommes dans une terre franche, et par conséquent nous devons agir, non pas comme des esclaves, mais comme des hommes libres, en vertu de leur liberté présente pour conquérir le reste dont ils ne jouissent pas encore.

Voilà, messieurs, le terrain où s'était placé O'Connell; et quand on voulait lui faire un crime de n'avoir pas proclamé la violence, parce qu'il y a des pays où l'on est obligé d'y recourir, je ne dis pas que j'ai pensé des pays où il n'y a pas de bouche, de livres, d'organes, et où on ne sait comment faire, sinon s'abandonner aux flots tumultueux du hasard, O'Connell répondait qu'il n'avait pas à se préoccuper de cette objection, parce qu'il vivait sur un autre terrain, et qu'il devait, au contraire, braver tout ce qui pourrait nuire à la justice, à la force de sa combinaison d'affranchissement. Donc, la réclamation du droit est le moyen le plus puissant de l'obtenir un jour ou l'autre. Mais ce n'est pas tout de réclamer le droit, il faut le réclamer toujours comme faisait O'Connell, sans relâche, sans repos. Il ne suffit pas de parler, d'écrire, de pétitionner, de s'associer aujourd'hui, il faut parler demain, toujours, écrire demain, toujours, pétitionner demain, toujours, s'associer demain, toujours, jusqu'à ce qu'enfin l'on arrive, jusqu'à ce que l'iniquité soit fatiguée de son injustice, et soit obligée, par la force même des choses, d'accorder ce qu'il est dans le droit qu'elle accorde.

O'Connell, messieurs, a pratiqué jusqu'à la fin de sa vie cette persévérance; il n'a pas cru qu'il suffisait d'un jour; il avait alors 54 ans, et est mort à 72. Il savait très-bien qu'il ne venait pas l'égalité des droits d'Irlande et d'Angleterre; il le savait, mais il savait au si qu'il aurait des héritiers, il savait que la justice descendrait sur sa tombe, que tôt ou tard, par la voie qu'il avait tracée, l'égalité des droits de l'Irlande et de l'Angleterre était inévitable, que cette dernière couronne était inmanquable, et que la postérité la placerait sur son tombeau.

Mais il ajoutait une troisième condition à celle de réclamer le droit, à la persévérance dans la réclamation; il voulait qu'on fût irréprochable dans la réclamation; il disait souvent: Celui qui commet un crime fortifie ses ennemis. Il voulait être irréprochable de deux façons: en ne demandant jamais la liberté ou la justice pour lui seul, pour son parti seul, pour sa nation seule, mais pour tous.

Quiconque ne demande pas la justice et la liberté pour tous, est un despote déguisé. Il n'y a point de valeur dans

la réclamation d'un droit qui n'est pas pour toute l'humanité; l'humanité est une, l'humanité est tout ou rien, c'est vous et moi et vous tous. Si j'excepte un seul homme, si j'excepte le cheveu d'un homme de la réclamation, je ne suis pas juste, et je n'entends pas la vérité, la conscience publique me repoussera toujours. On repoussera toujours un homme qui demande justice pour lui, pour son parti, et non pour les autres partis. Et de là vient que vous voyez des peuples arrivés à un certain point de développement dans leurs institutions, s'arrêter tout à coup, flotter, être incertains et ne pas obtenir ce dont ils ont besoin.

C'est, messieurs, qu'il y a dans leurs membres une trahison occulte du droit, c'est qu'il y a des partis qui veulent le droit, la justice, la liberté pour eux et non pour les autres. Or, dans cette voie et dans cette ornière-là, on ne combat pas seulement contre les autres, on combat contre soi, et vous errez dans un misérable cercle vicieux où l'on a pour vous exactement les mêmes égards que vous avez pour les autres.

C'est là, messieurs, dans la théorie d'O'Connell, son premier précepte, et ce précepte, il le faisait toujours passer dans la pratique. Aussi tous les protestants sincères de l'Angleterre étaient-ils unis de cœur avec lui; on lui en a donné souvent des témoignages. On a vu des hommes qui n'avaient pas les mêmes croyances, qui n'appartenaient pas à l'Irlande, fraterniser avec lui. Ah! c'est qu'il y a dans le cœur d'un homme qui parle pour tous, qui se dévoue pour tous, une tout-puissance de sincérité et d'honnêteté qui est infailliblement victorieuse.

Où, catholiques qui êtes ici, si vous réclamez la liberté pour vous en France, mais si vous ne la réclamez pas pour tous les lieux qui éclairent le monde, et pour tous les pays, sous quelque régime que soit vous ne l'obtiendrez pas; vous n'obtiendrez pas pour vous seuls ce que vous obtiendrez pour tous. On vous dirait: Vous réclamez la liberté, parce qu'il y a vous n'êtes pas les maîtres, et là où vous êtes les maîtres, vous ne donnez pas la liberté, vous n'êtes donc pas dignes d'en jouir: on mérité d'être esclaves là où l'on est disposé à rendre les autres esclaves. Vous ne pouvez obtenir l'égalité des droits qu'en donnant aux autres ce qu'il dépend de vous de leur donner. Tels étaient les principes d'O'Connell. Mais, de plus, il disait qu'il fallait être irréprochable, en ce sens qu'il fallait éviter toute espèce de violence. Respectez la loi, l'autorité; car, messieurs, l'autorité est aussi la liberté; il n'y a point de liberté sans autorité. Quiconque traite l'autorité en ennemie ne comprend pas ce qu'il dit ni ce qu'il fait. L'autorité est une patrie de la liberté, et, dans la charte chrétienne comme dans la charte civile des peuples chrétiens, ce n'est pas seulement la liberté qui est inscrite, c'est aussi l'autorité. Il y a la charte des lois aussi bien que la charte des droits, et le devoir est nécessaire à la liberté tout autant que le droit politique. Par conséquent, là où vous ne respectez pas la loi, là où vous ne respectez pas l'autorité, le devoir et la liberté ne sauraient exister. Jamais un peuple comme celui-là ne sera libre, jamais un peuple qui méprise la loi et l'autorité n'arrivera à s'affranchir. Aussi, avec quel respect O'Connell parlait-il toujours de la loi, excepté dans les points où elle était injuste, et encore, même dans ces cas, l'observait-il ou demandait-il qu'on l'observât, au lieu de la violer, d'essayer de la détruire par la violence.

Aussi, messieurs, comme je le disais en commençant, il a l'honneur de descendre dans la tombe après quarante-sept ans de lutte, sans qu'on ait jamais obtenu contre lui une seule condamnation judiciaire; et dans cette fameuse affaire de Clontarf, où il semblait que le gouvernement britannique; je dis il semblait, car je ne crois pas que le gouvernement britannique ait voulu souiller la robe tribunitienne même de beaucoup de sang; où il semblait que le gouvernement britannique eût résolu d'en finir avec l'agitation en proclamant une ordonnance qui interdisait cette réunion de 500,000 hommes; car c'est en ce nombre qu'O'Connell savait réunir des assemblées; certes, ce jour-là, tout le monde aurait affirmé qu'il était impossible qu'il n'y eût pas un conflit entre les troupes britanniques et les membres catholiques de cette réunion. Aussi, on le vit tout le jour et toute la nuit envoyer courriers sur courriers, déployer une activité qu'on ne lui avait jamais connue, afin d'éviter la réunion, et il y réussit. Le lendemain, pas une arme ne se trouvait sur le champ de Clontarf; qu'il pourtant était préparé pour recevoir 500,000 armes.

A la suite de cette mémorable journée, il fut cité à comparaître, et il obtint là le dernier grand triomphe qu'il ait obtenu. La chambre haute d'Angleterre, qui tenait dans sa main le sort du jugement, annula la procédure qui avait été faite en première instance, et tint pendant quarante-trois ans, dans ses mains, le sort d'un homme que l'Angleterre estimait comme son adversaire, si ce n'est comme son ennemi, cette magnifique assemblée des pairs d'Angleterre eut le courage et l'honneur de déclarer qu'O'Connell n'avait pas failli.

Et ainsi il est mort sans qu'aucune condamnation l'ait atteint, et ses plus grands ennemis, à la fin de sa carrière, furent assez maîtres d'eux-mêmes, assez pleins de la majesté de l'empire, pour proclamer qu'il était innocent, et qu'il ne pouvait être atteint par la plus légère animadversion de la loi.

Il me semble, messieurs, et je finis, qu'O'Connell devait mourir là, au sortir de cet emprisonnement en 1845; mais, messieurs, Dieu en jugeait autrement. O'Connell était chrétien; O'Connell n'avait pas pu être insensible à tant de gloire, aux succès de ses efforts persévérants; il méritait que Dieu le purifiât avant de finir, et Dieu, en effet, lui envoya, après tant de couronnes qu'il avait moissonnées, cette couronne suprême d'adversité, sans laquelle aucune gloire n'est parfaite, et sans laquelle aucune vie ne saurait être auguste.

Il vit une partie de ses concitoyens se détacher de lui; il vit sa théorie d'affranchissement attaquée par des amis qui lui étaient des plus chers; il vit ce terrible fléau de l'Irlande, qui avait si souvent moissonné sa patrie, l'envahir de nouveau avec une force qui ne laissait aucune espérance, contre laquelle ne pouvait lutter même cette inépuisable charité de la France, qui cependant s'est montrée généreuse, et qui, il faut l'espérer, continuera de l'être encore à l'avenir.

O'Connell, messieurs, était à lutter contre cette poignante insulte et en même temps contre cette gloire de l'adversité, lorsque tout à coup, sur les rives sacrées du Tibre, une voix se fit entendre qui eut toute la chrétienté.

La chrétienté attendait un père qui comprît les intérêts nouveaux de l'humanité, qui les prit dans sa main pontificale et pacifique, qui les élevât de terre en quelque sorte jusqu'à la hauteur même de la religion; cette voix fut entendue au moment, dis-je, où O'Connell luttait ainsi dans son pays contre une adversité qui lui était si nouvelle, et il en comprit sur-le-champ la signification. O'Connell pouvait mourir, Pie IX était né; O'Connell pouvait se taire, Pie IX parlait; O'Connell pouvait descendre dans les langes du tombeau, Pie IX était debout sur la chaire de saint Pierre; il comprit qu'il n'avait été qu'un précurseur, et comme Jean-Baptiste il alla trouver son maître dans le désert.

O'Connell, vieux, usé, quitté sa patrie qu'il n'avait jamais presque abandonnée, pour aller déposer son cœur et sa vie tout entière aux pieds du Pontife que l'humanité tout entière couronnait en ce moment. Il partit: mais la Providence ne

lui donna pas la consolation d'arriver au terme de son voyage. Il expira sur les flots de la Méditerranée, au moment où il apercevait déjà comme les lueurs de l'horizon de Rome et croyait déjà voir la figure du Pontife, qu'il portait dans son cœur, et dont il allait chercher une plus voisine présence. Mais Rome l'avait prévenu, les arcs-de-triomphe se préparaient, et si la ville éternelle ne le reçut pas lui-même du moins elle reçut son cœur par les mains même de Pie IX, qui, appuyé sur l'épaule du fils d'O'Connell, fit entendre ces admirables paroles: "Puisse je n'ai pas le bonheur si long-temps désiré d'embrasser le héros de la chrétienté, que j'ait du moins la consolation d'embrasser son fils."

Je vous demande, messieurs, cet instant de paix, cet instant de recueillement et de silence, que vous et moi nous disions encore à ce héros bien-aimé les dernières paroles qui nous restent à lui adresser. Silence donc, messieurs, et respect profond pour ce moment de notre dernier adieu et de notre séparation!

Après une pause de quelques minutes, l'orateur continua ainsi:

Messieurs, les intérêts de l'Eglise sont les intérêts de l'humanité, et les intérêts de l'humanité sont les intérêts de l'Eglise.

La société moderne étant l'expression des besoins de la société, elle est aussi l'expression des besoins de l'Eglise. Telle est, messieurs, la signification intime de la vie d'O'Connell. Elle a été la première réconciliation de la société moderne avec l'Eglise; elle est par conséquent la première réconciliation de l'humanité avec l'Eglise, et cette réconciliation, nous devons nous y consacrer tout entiers.

Il est vrai, je le reconnais, l'humanité, depuis cinquante ans, a voulu marcher, conquérir et gouverner sans l'Eglise de Dieu, sans l'Évangile et sans Jésus-Christ; cela est vrai; mais, messieurs, de ce qu'elle nous a méconnus, il ne s'ensuit pas que nous devions méconnaître les liens qui nous attachent à l'humanité. Oui, le christianisme n'est fort que parce qu'il a plus fait pour l'humanité qu'aucune autre doctrine ne peut faire pour l'humanité ce que le christianisme et l'Évangile sont capables de faire. Eh bien! il y a eu erreur de la part de ceux qui se sont faits nos ennemis; ils nous ont méconnus; ils nous ont mépris, si vous voulez, poursuivis; mais comme Dieu pourrit ses enfants, ainsi nous pouvons aussi les poursuivre et leur demander leur coopération. Oui, messieurs, deux hommes comme O'Connell et Pie IX changeraient tous les ames ici présentes, et particulièrement les ames des jeunes gens qui m'entourent; je les conjure de travailler à la réconciliation de l'Eglise. L'humanité, là est aussi la gloire de l'Eglise. L'humanité a tressailli devant la mémoire d'O'Connell, elle tressaille devant Pie IX aujourd'hui, parce qu'elle a compris que Dieu envoyait devant elle un agent de réconciliation, et qu'elle en sent le besoin. Et nous-mêmes, nous devons répondre à cette espérance, à ce tressaillement de la société moderne. Elle n'est pas aveugle, elle n'est pas ingrate, parce qu'elle réunit dans son amour et dans son admiration ces deux grands noms: O'Connell et Pie IX.

La voie nous est ouverte: entrons-y, courons à pleines voiles, avec ardeur, avec générosité, avec sincérité; et si vous sortez de cette assemblée pleins de ce désir, avec plus de courage, plus capables au dedans de vous de supporter le mal et d'accomplir le bien; si, dis-je, vous sortez d'ici meilleurs chrétiens, meilleurs citoyens, aimant davantage et la justice et l'équité, et la liberté et l'autorité qui est également de la liberté et du droit; si, dis-je, vous sortez ainsi; si, malgré l'infirmité de ma parole, que je déplore profondément, si tel est le sentiment que vous emportez, ah! messieurs, n'en cherchez pas la cause loin de vous, loin d'ici et de l'occasion qui nous réunit; mais dites-vous seulement que Dieu vous a parlé une fois de plus par l'ame de Daniel O'Connell.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 31 MARS 1848.

Nos lecteurs verront que nous consacrons la plus grande partie de cette feuille à la belle oraison funèbre d'O'Connell, prononcée dans l'Eglise de Notre Dame, à Paris, par le R. P. Lacordaire. Nous n'avons pas voulu diviser en deux un pareil discours, c'est la raison qui nous empêche d'avoir dans cette feuille de longs articles éditoriaux; nous espérons qu'elle suffira auprès de nos lecteurs.

Nous nous préparons à traduire de l'anglais en français le rapport fait par l'honorable inspecteur général Hincks sur l'état financier de la province, lorsque nous avons reçu la Minerve qui contient elle-même la traduction de ce rapport; nous le donnerons dans notre feuille de mardi.

OBSERVATOIRE.

Mardi a eu lieu une assemblée publique aux fins d'ériger en cette ville un observatoire public. Cette assemblée était composée de près de 200 personnes, parmi lesquelles se remarquaient un grand nombre de membres de l'Institut des artisans et de plusieurs autres sociétés. M. Tait ayant été appelé à la présidence, et M. Garth ayant été invité d'agir comme secrétaire, M. Fleet prit la parole et proposa la première résolution. Après qu'on MM. McGinn et Badgley (Dr.) parlèrent aussi longuement, surtout M. McGinn qui fut écouté avec la plus grande attention, et exprima en termes forts et énergiques la confiance qu'il avait, ainsi que tous les amis des sciences à Montréal, de voir bientôt s'élever au milieu de nous un observatoire, qui parlerait en faveur de la libéralité et des connaissances des citoyens de cette ville. — Après quelques résolutions exprimant la nécessité d'un établissement de ce genre dans la capitale du Canada, M. R. F. Andrews, secondé par le Dr. Badgley, a proposé et il a été résolu: Qu'après de donner effet aux précédentes résolutions, il soit prélevé par actions d'un louis une somme de £750., et qu'aussitôt que la somme de £200 aura été soustraite, il soit convoqué une assemblée des actionnaires, pour élire les officiers nécessaires, qui feront ériger un édifice convenable, acquerront les instruments indispensables, et adapteront les mesures les plus propres à assurer le succès de l'entreprise.

Et sur motion de M. George Garth, secondé par M. H. Bulmer, il fut résolu:

Que les Messieurs suivants soient priés de former un comité pour disposer des actions, et faire tout en eux pour atteindre aussitôt que possible le but que se propose cette assemblée, et que cinq d'entre eux forment un quorum: MM. R. F. Andrews, Dr. Badgley, J. R. Bertholet, H. Bulmer, Dr. David, W. H. Fleet, W. Footner, Chs. Garth, Thomas Guerin, Hector L. Langevin, L. A. Huguet, La-tour, Thos. McGinn, Jas. Spiers, Dr. Sutherland, G. M.

Tait, C. Tarbut, et H. H. Whitney, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre. Après quoi l'assemblée s'est dispersée.

LE COLONEL HANSON.

Nous annonçons dernièrement que le colonel Hanson était sur les rangs, comme candidat à la place vacante d'adjutant-général pour le Bas-Canada. Nous avons appris depuis que cette nouvelle n'était pas tout fondée, et qu'en effet M. Hanson a demandé cet emploi. Nous sommes en même temps bien aise de pouvoir dire que nous avons par devers nous des témoignages bien favorables à M. Hanson et qui renversent complètement l'idée peu favorable que nous avions de ce monsieur.

L'ALBUM DE LA REVUE.

Nous accusons réception avec remerciements de la troisième livraison de la troisième année de l'Album littéraire de la Revue Canadienne. Cet ouvrage périodique continue à être remarquable sous le rapport typographique et le choix des matières, mais surtout par le petit nombre d'articles produits par des plumes canadiennes. Cette livraison contient la fin du "Médecin de village," "Voyage en Chine," un magnifique morceau de poésie "L'Amérique," "La maison de Milton," un portrait de M. De Humboldt, "relation véritable des voyages de Claude Réhison," "La chasse au daim dans l'Orégon," puis un morceau de poésie "Ce que vivent les roses," ensuite quelques détails sur Lola-Montés, une revue de Paris par Eugène Guinot, et enfin le Petit Courrier de Montréal par Figaro. Le tout est accompagné d'une chansonnette dont le titre est : "le Bachelier de Salamanque."

JOURNAL OF EDUCATION.

Le numéro de mars du "Journal of Education for Upper Canada" nous est parvenu. Ce journal continue à être bien dirigé et est irréprochable sous le rapport typographique. Nous nous en servons en temps et lieu. — Prix 5c par année. S'adresser à J. H. Lawrence, Toronto.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS.—Mercredi prochain il y aura, dans une des vastes salles du marché Bonsecours, une assemblée publique pour recevoir le rapport du comité de l'association pour la colonisation des townships et approuver les règlements qu'il aura préparés; nous ne doutons pas que cette assemblée ne soit très-nombreuse, vu le sujet important qui la fait convoquer. Toutefois nous croyons qu'il serait bon que le public sût d'avance quelles sont les règles que l'on se propose de faire adopter, et cela par le moyen des journaux. Dans une affaire qui est d'un aussi grand intérêt que l'est la colonisation des townships, il nous semble qu'il serait convenable de donner aux règles proposées le plus de publicité possible, pour que le public pût savoir à quoi s'en tenir et en peser mûrement les conséquences.—Nous apprenons que Mgr de Montréal a été invité par les messieurs de l'Institut à assister à cette assemblée, et que S. G. s'est rendu à cette invitation.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE III.

Cher lecteur,

Suite.

32. La Bible est, il est vrai, la parole inspirée de Dieu écrite. Mais puisqu'elle est écrite elle tombe nécessairement sous les mêmes lois qui déterminent la valeur des documents importants, qui sont purement humains. Pour ceux qui la regardent, comme les différents livres en venaient de leurs auteurs respectifs, la Bible avait, dans ces circonstances, des preuves immédiates de son authenticité. Mais pour toute autre personne son authenticité requerrait des preuves, par le témoignage intermédiaire d'une chaîne non interrompue de témoins, s'étendant de l'écrivain au lecteur. C'est pour une semblable raison que les documents humains d'importance sont conservés dans les bureaux publics, de manière qu'en cas de doute leur authenticité puisse être dûment attestée. Eh bien ! sans le témoignage, c'est-à-dire l'autorité de l'Eglise, il serait impossible aujourd'hui de prouver l'authenticité de la Bible. Mais les raisonneurs privés nient l'autorité de l'Eglise, et privent ainsi la parole de Dieu écrite de son témoignage par rapport à son authenticité et à son inspiration, et conséquemment de la première condition essentielle pour en prouver le caractère divin. Je demande, au premier venu d'entre eux, (le plus instruit sera préférable) de prouver que le livre qu'il m'offre comme étant la Bible est authentique, sans en tirer la preuve de l'autorité de l'Eglise qu'il nie. Pour moi cette autorité est suffisante; mais pour lui, il n'en est pas d'autre; de sorte que sur ce point, s'il est conséquent avec ses principes comme raisonneur privé, il raisonne ainsi : "la Bible est la Bible parce qu'elle est la Bible, et que tout le monde le dit."

33. Mais supposons, ce qui est impossible, qu'ils puissent prouver l'authenticité des écritures; je passe à une seconde difficulté, que les raisonneurs privés ne peuvent surmonter sans invoquer l'autorité de l'Eglise. Ce qu'on appelle la Bible est un livre formé de papier, d'encre et de reliure, qui auraient pu être employés à tout autre usage littéraire. Ce qu'il y a de révélé dans ce livre est le sens ou la signification que l'Esprit-Saint avait en vue. Ce sens ou cette signification fut originairement confié à du parchemin avec des signes écrits, dont le lecteur pouvait mal comprendre la valeur exacte comme exprimant ce sens. Dix-huit cents ans se sont écoulés depuis que ces signes ont été formés dans l'autographe des écrivains originaux. Il est devenu nécessaire de les copier avec des plumes non inspirées, pendant quatorze de ces dix-huit siècles. Et non seulement il a été nécessaire de les copier; mais il a été aussi nécessaire de transporter le sens des signes du langage dans lequel ils ont été d'abord écrits aux signes employés à écrire d'autres langues plus modernes, et dans celles-ci aussi de renouveler l'œuvre de copier à la main. Aucun de nos raisonneurs privés pourra-t-il prouver, sans l'autorité de l'Eglise, que les signes n'ont pas été changés? que le texte n'a pas été corrompu par des interpolations des copistes? que le sens n'a pas été altéré par l'addition ou l'omission volontaire ou accidentelle de certains mots? D'après leurs principes, il est absolument impossible de le prouver; et ils savent ainsi nécessairement les fondements de leur propre religion, en dépoignant la parole de Dieu écrite de ces attestations extérieures et nécessaires de son inspiration, et de son authenticité, et l'intégrité substantielle du texte. Et cependant ils se croient les amis de la Bible!

34. Mais passant par dessus cela aussi (car parmi les catholiques il n'y a pas de doute sur ces deux

points) quelle est la condition pratique de la Bible entre les mains de ces raisonneurs privés? Ce volume sacré est, comme tous les autres documents écrits, un oracle silencieux et muet, jusqu'à ce qu'il soit amené en contact avec la vive intelligence de ses lecteurs. Ceux-ci mettent leur esprit en communication, pour ainsi dire avec l'écrivain de ces pages sacrées, par le moyen des caractères, par lesquels ce dernier a voulu exprimer sa pensée. Lorsqu'ils se méprennent sur le sens de ces caractères, l'écrivain n'est pas là pour corriger cette erreur. Il est vrai que l'Eglise a été établie pour remplir en ceci la charge de l'écrivain; mais le lecteur est un raisonneur privé, qui ne veut recevoir aucun secours de l'Eglise. S'il dit que, selon la Bible, J. C. est Dieu, la Bible ne parle point. S'il dit que J. C. n'est pas Dieu, la Bible est encore silencieuse. S'il dit qu'il y a un enfer pour les pécheurs impénitents, la Bible ne réplique pas. S'il dit que, selon la Bible, il n'y a point d'enfer, le volume sacré reste encore aussi muet que s'il acquiesçait à cette interprétation. Maintenant qu'il embrasse quelque-une de ces interprétations. Supposons-le un chef parmi ses raisonneurs privés. Qu'il prêche son interprétation avec toute l'éloquence dont le langage humain puisse être l'organe; et à quoi tout cela aboutira-t-il? Non pas à ce que dit la Bible; car la Bible ne peut rien dire; mais sa prédication sera simplement son opinion privée, ou, en d'autres termes, la Bible n'ayant pas de voix vivante qui lui soit propre, il met sa langue et son discours dans la bouche de l'oracle, et semble lui faire dire précisément ce qu'il désire exprimer. C'est là la fausseté fondamentale de tout le système des raisonneurs privés. Il y a nécessairement aussi peu de contradiction dans le vrai sens de ce qu'enseigne la Bible, que dans l'enseignement vivant de l'Eglise, ou en Dieu lui-même, auteur de l'une et de l'autre.

35. Mais le grand mal de ce système est que les contradictions des différents sectes, entre lesquelles les raisonneurs privés sont divisés, sont attribuées à la Bible même. Il y a dans leur premier principe une subtilité qui fait qu'il ne peut être découvert par l'esprit du peuple. L'orthodoxe blâme l'hétérodoxe de soutenir des doctrines erronées; mais ils ne s'aperçoivent pas que tous deux s'appuient sur le même fondement, l'opinion privée; et que cette opinion privée, dans les deux cas, leur est présentée comme "ce que dit la Bible." La conséquence en est donc que, tandis que dans l'Eglise chaque doctrine est considérée et crue comme une matière de fait, révélée par J. C. et par conséquent infailliblement vraie; la même doctrine parmi les raisonneurs privés, par la nature essentielle du procédé par lequel ils arrivent à leur créance religieuse, est réduite au degré et à l'incertitude d'une opinion. Cependant Dieu n'a point révélé d'opinions. La Bible ne contient pas d'opinion; et néanmoins, d'après le principe des raisonneurs privés, il est évident que ce que l'on appelle croyance religieuse, n'est et ne peut être autre chose qu'une opinion. Les rationalistes d'Allemagne ont poussé ce principe jusqu'à quelques-unes de ses effroyables conséquences. Leurs frères plus timides de ce pays sont jusqu'ici restés bien derrière eux, mais ils avancent nécessairement dans la même direction.

CHRONIQUE DE L'AVENIR

PRENTE PAR ELLE-MÊME.

M. L'Editeur,

Quelqu'un de mes amis me demandait, ces jours-ci, le portrait de la chronique de l'Avenir, dont vous nous parlez dans votre numéro du 24. Prêt à tout pour mes amis, je vous transmets ma réponse, pour que vous ayez la bonté de la lui faire tenir. J'ai la confiance que vous lui donnerez place dans vos colonnes; parce que je vois que vous n'avez pas de répugnance à consulter les Reclus, comme l'atteste la citation de ce beau passage de Sylvio Pellico, ce fameux Reclus de notre siècle, que vous avez amené si à propos pour prouver que la chronique de l'Avenir était en défaut. Vous savez que moi aussi, je suis Reclus, comme vous l'avez prouvé l'Avenir, il n'y a pas trop long-temps, lorsque je vous déclarai mon nom qui est en toute lettre, l'Ami de la Justice. Voici donc ma réponse.

Cher Ami,

Vous voulez absolument que je vous envoie le portrait de la chronique de l'Avenir, parce que vous vous êtes mis en tête que j'étais bon physionomiste. Convaincu que je n'y entends rien en fait de portraits, et voulant cependant remplir vos desirs, je vais vous satisfaire d'une autre manière; en vous envoyant l'Original lui-même. Car décidément la chronique vient de s'exhiber en toute réalité. Il pourrait néanmoins se faire que quelques-uns ne la voulassent pas reconnaître; mais le plus drôle assurément serait que la chronique ne se reconnût pas elle-même. Ce serait pis alors que l'aventure qui arriva à certain bon peintre. Il avait tiré son portrait. Or, un jour, voilà que de grands personnages qui se prétendaient bons connaisseurs en fait de peintures, étaient en litige sur la façon du portrait de l'homme qui pourtant leur était bien connu. Les uns trouvaient un ressemblance parfaite avec l'original, tandis que d'autres n'y voyaient pas ombre de similitude. Enfin, un bon jour, l'homme en question trouva le tour d'exhiber sa propre figure en place du tableau; et nos amateurs de trouver encore bien des choses à redire. Sauf à éprouver les contradictions de ce peintre, je me hazarde à vous envoyer le portrait natif de la chronique, ou la chronique de l'Avenir peinte par elle-même.

Son physique d'abord n'est point fort avantageux; elle l'avoue franchement en ces termes : *Mon minois est maigre et chétif.*—Aussi elle revient de pays de misère.—*Ma figure pourtant est enluminée, dit elle.*—C'est apparemment qu'on commence à la mieux traiter.—*Ma taille est haute,*—ou hautaine;—*mais mollement courbée sous l'archet.*—vous comprenez, courbée sous l'archet. Voilà tout son physique.

Quant à son moral, c'est quelque chose de pis encore. Vous en jugerez vous-même, mon bon ami, quand vous aurez entendu sa confession publique, non auriculaire, du 18 courant. "J'ai, s'accuse-t-elle, un esprit nomade, sensuel et dissipé; je ne songe qu'à boire, chanter, rire et danser. J'ai un esprit mauvais; je n'ai de plaisir qu'à raconter un scandale, à décrire une folie. J'ai un esprit très-léger, très-frivole; je mets mon bonheur au milieu d'une soirée bien animée, où les quotidiens et les lazis volent de bouche en bouche; où sur chaque île les fleurs tombent d'une annee à l'autre; où tous les piels se trémoussent. J'ai aussi l'esprit un peu faible pour qu'il douze coups d'un marteau d'horloge suffisent pour porter l'effroi dans les veines; seulement parce que

ces douze coups sont fatidiquement parlés. J'ai même l'esprit un peu superstitieux, croyant à l'apparition du carême; je l'ai vu entrer dans une salle où l'on enterrait le mardi gras, avec une figure blême, longue et sèche; je n'ai pu m'empêcher d'être misis d'horreur à la vue de son crâne desséché, de ses yeux sans orbites et surtout de ses longues dents blanches, qui allaient sans doute me croquer. Je dois même dire que je suis adonnée à la phrénologie; je crois sérieusement à la bosse de la danse, à la bosse de Bacchus, à la bosse de la médiancée, et aussi sans doute à la bosse de la valonnie. C'est là tout mon esprit."

Vous comprenez, mon brave ami, quel est clairement l'esprit de la chronique. Voyons maintenant qu'elles sont les dispositions de son cœur. Pour cela écoutons toujours sa confession.

"Je n'ai que les dehors de la piété, si même j'en ai les dehors; mon assiduité à l'église, pendant cette longue et laborieuse neuvaine, n'avait uniquement pour cause que ma propension de voir et de parler. Aussi je n'en ai recueilli que des remords; et St. François-Xavier eût-il lui-même prêché la neuvaine, je serais peut-être encore plus mal au bout du compte; car j'ai l'âme très-mal intentionnée; quand je suis à l'église, j'oublie tout excepté mon goût de tout savoir et de tout critiquer. Je n'ai jamais pu me guérir de la démanigaison de trop parler. J'ai même le cœur si bas, si profane, que je me suis dégradé jusqu'à discuter la forme d'un pied de femme! Enfin, j'ai tant de crimes et si peu de repentir, que je mourrai dans une impénitente finale."

Comme vous voyez, mon cher ami, la chronique de l'Avenir a tout révélé, son passé, son présent et même son avenir. Pour nous qui croyons à la sagesse de l'Eglise, admirons ici combien elle a été prudente de défendre les confessions publiques, et rendons grâces à notre divin législateur de ce qu'il n'a commandé que la confession auriculaire. Pour en finir, mon bon ami, je vous dirai que ce que je me surprend dans toute cette affaire, c'est que l'Avenir consente à porter partout cette espèce de chronique méchante et folle, au risque de se faire mettre à la porte de ceux au moins qu'elle insulte, et que ce même Avenir s'expose à compromettre, à ce point, les intérêts de l'Institut Canadien qui se met à la tête de tous les progrès. Car vraiment j'ai peine à croire que cette association veuille soutenir un journal qui ne serait pas lu dans les salons respectables. Or, assurément il ne le sera pas, si on y va débiter toutes ces diatribes sur la religion et contre les meilleures familles de notre cité. Votre etc.

FAITS DIVERS.

LA TEMPÉRATURE.—Le temps a continué à être doux depuis mardi. Aujourd'hui le ciel est couvert, mais le temps est beau et doux.

PONT DE GLACE.—On nous apprend qu'entre Lachine et Beauharnais la rivière est libre de glace, et qu'hier un petit steamer a dû quitter Lachine pour se rendre à Beauharnais. NAVIGATION.—Le Herald d'hier dit que le steamer Gildersleeve doit lundi laisser Kingston pour se rendre à Dickson's Landing; et que mardi dernier les bateaux à vapeur ont commencé à naviguer entre Prescott et Ogdensburg.

COMTÉ DE VERCHÈRES.—Lundi dernier, a lieu à Verchères la nomination des candidats pour la représentation de ce comté en parlement; les candidats sont MM. G. E. Cartier, avocat de Montréal, et M. Marion, le maire du comté. L'élection est fixée à lundi prochain, 3 avril. M. Cartier, nous dit-on, a de grandes chances de succès.

L'HON. M. AYLWIN.—L'hon. Solliciteur général pour le Bas-Canada a été réélu mardi par acclamation représentant de la cité de Québec.

ASSEMBLÉE A QUÉBEC.—Nous voyons par nos journaux de Québec qu'il y a eu à Québec une nombreuse assemblée des citoyens de cette ville, pour entendre M. O'Reilly sur la colonisation des Townships. Des lettres particulières nous disent que le nombre des auditeurs n'était pas moindre de 2,000! M. O'Reilly a parlé avec son éloquence et son énergie ordinaires, et a vivement impressionné son auditoire.

UN ENFANT TROUVÉ.—Le Transcript nous apprend qu'avant-hier, on a trouvé un peu plus bas que le Pont St-Anoine un cerneil contenant le corps d'un enfant de deux à trois semaines; l'enfant était mort. Le jury a rapporté le verdict suivant: "détruit malicieusement par une ou plusieurs personnes inconnues."

ACCIDENT.—Le même journal annonce qu'hier au Sault au Récollet, des ouvriers étaient occupés à travailler sur le pont de glace à l'érection d'un pont en bois. Tout à coup, une des poutres qui supportait l'échafaud a passé à travers la glace, et les ouvriers sont tombés sur la glace. On dit qu'un d'entre eux a été tué, et que plusieurs autres se sont grièvement blessés.

LA GLACE.—La glace devant la ville continue à être bien mauvaise; on n'ose plus s'y aventurer.

UN CONSEILLER LÉGISLATIF.—Nous avions oublié de dire qu'à une des dernières séances du Conseil Législatif, le siège de l'hon. John Macdonald, de Gananoque, a été déclaré vacant, vu son absence sans permission pendant deux sessions consécutives.

LES RIDINGS D'YORK.—Les journaux de Toronto nous apprennent qu'on se propose de faire de l'opposition aux Honorables Baldwin et Price à leurs prochaines élections; néanmoins cette opposition est sans aucune espérance de succès.

CHEMIN DE FER.—Les journaux d'en bas nous apprennent que la législature du N. Brunswick vient de voter la somme de £4794, étant le tiers de la dépense d'exploration de la ligne de chemin de fer entre Halifax et Québec.

RECRUES.—Le Telegraph de Woodstock (N. B.) dit: "On rapporte ici que des officiers américains recrutent des troupes dans Houlton; nous ne savons pas quelle sera leur destination."

CHUTES DE NIAGARA.—Nous voyons, par la Gazette de Montréal de ce matin, qu'hier matin l'eau des chutes de Niagara a tout-à-coup considérablement diminué. Les habitants du village de Chippewa eurent avoir perdu leur anse. Le rocher qu'on nomme "la table," placé immédiatement au-dessous des chutes, s'est trouvé à découvert, et des voyageurs aventureux, des DAMES entre autres s'y sont rendus et y ont planté une perche.—Un peu plus haut que le fort de Chippewa, on aperçut dans le lit de la rivière une source enflammée au moyen de laquelle les habitants des environs produisirent plusieurs explosions. L'eau était environ 100 pieds au-dessous de la marque des basses eaux, ce qui a permis de recueillir dans le lit de la rivière, plusieurs bayonnettes, des mousquets, des sabres, etc. A huit heures hier soir, les eaux avaient repris leur niveau. On suppose que la cause de ce phénomène remarquable est un amas de glace qui se sera trouvé à la sortie du lac Erie, et aura gêné le cours des eaux.

LES CITOYENS DE NEW-YORK.—Les Irlandais, les Italiens, les Français, les Polonais et les Américains de New-York ont tenu ces jours derniers de nombreuses assemblées pour témoigner leur admiration pour la nation française et la révolution qu'elle vient d'opérer.—Tous ces citoyens ont été plus loin: En voyant la joie des Français de ce qu'ils n'ont plus de monarchie, ils se sont souvenus qu'un autre peuple non moins grand par ses luttes et ses combats, subit de l'autre côté de l'océan toutes les rigueurs de l'infortune. Ils ont donc résolu de prélever une somme d'un million de piastres qu'ils enverront, lorsque le temps en sera venu, à la malheureuse Irlande et cela sous forme de canons, pour l'aider à se constituer en REPUBLIQUE! Voilà qui s'appelle aller vite.

La malle pour Québec et les endroits entre cette dernière ville et Montréal sera close, jusqu'à avis contraire, à trois heures et demie!

"Un lecteur" au prochain numéro.

GRANDES NOUVELLES!!!

Nous reproduisons de nouveau pour nos abonnés de Québec le résumé suivant des nouvelles apportées par le dernier steamer, vu que lorsque nous l'avons reçu il était trop tard pour le publier par eux-mêmes.

Nous arrêtons la presse pour faire place aux nouvelles que nous transmet le télégraphe.—La révolution française a continué sa route; les Chambres sont dissoutes, et une Assemblée Nationale est convoquée pour le 20 du mois prochain. Cette assemblée se composera de 900 membres; tous les Français qui ont 25 ans sont éligibles, et ceux qui ont 21 ans ont droit de voter.—Les Tuileries sont converties en un hôpital pour les artisans malades.—Louis-Philippe et sa royale épouse, après avoir erré de chaumière en chaumière, se sont enfin vus forcés de quitter le sol français, et sont passés en Angleterre.—Le reste de la famille royale et les ci-devant ministres ont aussi cherché refuge sur le sol britannique.—Le duc d'Aniane et le prince de Joinville ont, par ordre du gouvernement, un steamer à leur disposition pour aller où bon leur semblera.

En Bavière, le peuple a pris les armes, et demande une constitution.—En Prusse, le peuple montre aussi de grandes dispositions à la révolte.—En Autriche, le Prince de Metternich a donné sa démission.—En Espagne, le parti des Bourbons a été défait.—En Angleterre, la sensation est bien grande et l'on craint fort que tous les changements sur 12 contiennent ne se bornent pas à ceux qui viennent d'avoir lieu. En somme, les gouvernements despotiques ne paraissent pas devoir continuer plus longtemps en Europe.—Le télégraphe ne dit pas qu'il y ait eu un changement de ministère en Angleterre.

BULLEIN COMMERCIAL.

New-York, 30 mars 1848.

Le blé se vend comme hier \$1 40; le blé d'Inde est encore à \$0 47, \$0 50 et \$0 54 selon la qualité; l'orge est à \$0 84 et \$0 85, l'avoine à \$0 42 et \$0 45. Quant au coton, il a subi une baisse légère depuis l'arrivée du steamer. La fleur est, comme d'habitude, en hausse.

NAISSANCE.

A Saint Thomas, Village de Montmagny, comté de l'Islet le 24, la Dame de Joseph David Lépiré, écuyer, notaire, et régistrateur du comté de l'Islet, a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

A Montréal, le 19, M. Jos. Brossard, à 52 ans. En cette ville, le 28 du courant, M. Joseph Smith; à l'âge de 25 ans. A l'Isle-aux-noix, le 17, Jos. Paterson écri., à 65 ans. A l'Aradie, le 13, John Richardson, écri.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL, ETC. UN VOL. IN 8. DE 126 PAGES, AVEC FIGURES. Quelques exemplaires à vendre à la Librairie de MM. Côté & Co, à celles de MM. CALMANN, rue Lafratrique, Québec, et au Bureau des MELANGES RELIGIEUX à Montréal.

BANQUE D'ÉPARGNES

De la Cité et du District de Montréal. VIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE UNIVERSELLE et GÉNÉRALE aura lieu au bureau de la Banque, rue St. François Xavier, LUNDI, le 3e jour d'AVRIL prochain à MIDI, auquel temps, un état des affaires de la dite Banque sera soumis. Par ordre, JOHN COLLINS, Caissier. Montréal, 23 mars 1848.

AVIS

On demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Recollet, 16 décembre 1847.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du Chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandsseurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

—AUSST— Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINÉ EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage se vend à bien bon marché, savoir: trois piastres et demi par cent. D. ET J. SADLER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

PISE ET FLORENCE.

Suite.

Le Campo-Sancto.—Peinture de l'enfer.—Femmes à la broche.—Avis aux médecins.—Purgations italiennes.—Quel brave homme c'était que mon hôte.—Assassins fréquents.—Qu'ils sont dus à la philanthropie.—Histoire tragique d'un joli nez.

A vingt pas des magnifiques portes en bronze du Dôme est l'entrée du Campo-Sancto, qui se distingue par un dais de pierre élevé sur une muraille nue et prolongée qui enferme le champ des morts. Le Campo-Sancto est un vaste parallélogramme, un large cloître dont toutes les dalles sont couvertes d'inscriptions tumulaires et d'effigies funèbres effacées sous le pied des générations. De beaux arceaux gothiques régnaient autour du monument. Sur les parois opposées se déroulaient les fameuses peintures d'Orgagna et de Gozzoli. Le plafond montre éminent sa charpente toute nue et décharnée, squelette d'édifice bien digne de ses hôtes. Tout ce que Pise a produit d'illustre depuis les croisades dort entre ces murailles. Ses citoyens distingués y font encore déposer leur dépouilles. De là, un pêle-mêle de monuments, d'inscriptions et de statues, où se confondent tous les temps et tous les goûts. L'idée la plus touchante de cette sépulture nationale est que les Pisans y reposent proprement dans la terre sainte; ils l'alièrent chercher à Jérusalem et en chargèrent assez de galères pour en combler leur Campo-Sancto. A propos des inscriptions funéraires, fort nombreuses, fort belles pour la plupart, et pour lesquelles les Italiens ont un génie particulier, je citerai celle-ci, composée pour un pauvre petit enfant qui ne vécut que trois heures:

NACQUE, PLANSE, MORI.

COMPENDIO DELLA PIU LUNGA ESISTENZA.

Il naquit, il mourut.—Abrégé de la plus longue vie. Elle est d'une vérité terrible et saisissante dans sa concision. Je ne dirai rien des célèbres fresques du cloître, pour plusieurs raisons: la première est qu'on a en trop parlé; il faut d'ailleurs laisser quelque chose à dire aux valets de place. Secondement, j'ai toujours jugé superflu de faire la description d'un tableau, aussi bien à ceux qui l'ont sous les yeux qu'à ceux qui ne le verront point. On peut tout au plus donner son avis, et le mien ne serait pas d'un grand poids dans les discussions des doctes. Je confesse seulement que les scènes du Vieux-Testament, sur la paroi du nord, et notamment la Tour de Babel, m'ont paru les plus belles. Le vieil Orgagna, dans son génie farouche, a le mérite d'être venu le premier. C'est à peu près, avec Gozzoli, la nuance de Corneille et Racine. On sait par ces deux épisodes de son immense fresque de la mort, qui planait dans l'air, sa faux à la main, laisse là des moribonds, des fiévreux, des solitaires, des vieillards caducs qui l'invoquent, et frappe le jeune homme au sortir du festin. La mort n'est pas représentée sous son uniforme usé de squelette; c'est un vieillard tranquille, implaceable, lancé dans l'espace, et dont la longue barbe flotte au vent. Il est sévèrement vêtu jusqu'aux pieds d'un froc noir et sa faux s'élève dans les airs. Il y a, dans la fresque voisine qui représente l'enfer, un autre personnage qui mérite pareillement d'être remarqué: c'est un diable vert qui remplit à lui seul les profondeurs cavernieuses du lieu des peurs et des grimaces de deuil. Sa tête hideuse atteinait la voûte infernale.

Et ses pieds vont toucher à l'empire des morts.

Le monstre dévore de misérables damnés, et l'on en voit d'autres qui s'agitent dans son ventre ouvert. Je ne sais si l'on croira démentir comme moi une intention philosophique dans cette image. Les coupables paraissent là plongés pour l'éternité dans le sein du dieu du mal, dans le mal lui-même, à la fois crime et châtiment. Voilà l'affreux supplice que le méchant désespéré s'approprie à lui-même. N'oublions pas dans le coin du tableau une jeune et belle femme à la broche, ce qui doit être particulièrement cruel pour une personne délicate, accoutumée de son vivant aux recherches du luxe et qui n'a jamais affronté le grand jour sans ombrelle et sans éventail. Certes, ce spectacle est tout propre à faire réfléchir. Je me souviens d'avoir vu s'en apitoyer fort de belles dames pisanes, inondées d'essences, et qui étaient devant la farouche peinture les coquetteries d'une parure immodeste.

A certaines fêtes de l'année, le jour des Morts, par exemple, le Campo-Sancto est ouvert au peuple, qui s'y précipite en foule. On dresse un autel dans l'un des angles du cloître, et le clergé du Dôme, l'archevêque en tête, après une procession sous les lugubres arceaux, y chante l'office des Morts. Une belle musique ajoutée à l'effet de la cérémonie, toujours avec l'accompagnement obligé d'entrées claires et coups de fouet. J'eus occasion de visiter le Campo-Sancto le jour même de ce concours. Pendant l'office, le peuple visite des chapelles ménagées dans l'épaisseur des murs, où sont exposés des objets de dévotion. L'office fini la population se porte à l'autre Campo-Santo, cimetière nouveau hors de ville, qui recueille à présent les défunts, à moins qu'ils ne soient d'une très haute illustration.

Car bien qu'on envoie de toutes parts des malades à Pise pour y guérir, on ne laisse pas d'y mourir de temps en temps aussi bien qu'ailleurs, et notamment les malades qu'on y envoie, attendu qu'on les y dépêche pour l'ordinaire au dernier moment. Sur quoi je ne permets pas de donner l'avis suivant aux médecins. Quand un malade est désespéré, il importe assez peu de l'envoyer quelque part. Le plus doux procédé serait de le laisser doucement s'éteindre chez lui, au milieu de ses parents et de ses amis; mais quand il y a quelque espoir de sauver un homme ou qu'il s'agit seulement de prévenir une maladie mortelle, Pise, et Nice, et Hyères, et Pau, et tous les pays renommés, sont les derniers lieux du monde qu'on devrait choisir pour séjourner. La tête la plus forte ne tient pas contre les spectacles qui vous y attendent. Il suffirait pour consumer un homme de phthisie, de l'envoyer parmi cette population de phthisiques. L'étranger, à Pise, recherche naturellement l'étranger, et tous ceux qu'on y voit séjourner sont malades, l'un catarrheux, l'autre asthmatique, celui-ci perclus, celui-là ôthique, la plupart travaillés de maladies de poitrine au dernier période. Ce ne sont sur l'Arno, vers l'heure du midi, que fantômes courrés, spectres blêmes qui se traînent le long des maisons, en chaussons épais, grands manteaux, un mouchoir sur la bouche, un parapluie sur la tête. Si l'on s'aborde, les civilités ordinaires empoussent l'imagination.—Et bien! comment allez-vous?—Hum!—Hein?—Toujours ma toux.—Toujours ma phthisie.—Et de la fièvre,—et des insomnies,—et des crachements de sang.—Je m'en vais grand train.—Il faut en finir,—et autres gais propos. La conversation la plus douce roule ordinairement sur les phénomènes de ces maladies. L'homme sain, au sortir du cercle, se fâche, s'interroge, se frotte et découvre, en réfléchissant, une lésion des bronches, un commencement de pleurésie, les symptômes d'un asthme, un polype au cœur et des tubercules dans le poulmon. Jugez dans quel état se croit l'homme malade. Nul moyen d'ailleurs d'éviter ces ombres sinistres. Dès qu'il pointe un rayon de soleil en hi-

ver, tous les étrangers courent au quai (lung Arno). Ce quai, toujours désert, est étroit, et l'on s'y trouve inévitablement nez à nez avec la personne qu'on suit, fût-ce l'unique dans la ville. Rien de plus harcelant que ce détroit, qui vous représente sans relâche les mêmes visages rechutants. C'est là, sans contredit, l'une des plus grandes inconvénients de Pise pour un homme qui aime à choisir ses compagnies.

Une autre raison qui devrait aussi retenir les médecins d'envoyer si légèrement un pauvre infirme à trois cents lieues de son chez soi, mais à laquelle ces messieurs, sans doute, ne prennent pas garde, c'est qu'on l'exile parmi des étrangers, charitables sans doute, mais dont la langue, les usages, et surtout les soins et les procédés, en cas de maladie, sont tout différents des nôtres. Un italien prend médecine quand il est enrhumé. Vous ne serez qu'il a raison; je n'en sais rien, ni vous non plus, mais toujours est-il que ce procédé n'est pas usité parmi nous. Mon hôte frémissait quand il me voyait me mouiller la tête: il jurait que chez lui cela rendait sourd —mais peut-être, ajouta-t-il avec une déférence hypocrite, que vous autres, étrangers... Le fait est qu'il ne pensait pas me revoir le lendemain avec mes deux oreilles.

A continuer.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODERÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Crèmerie, Hanger, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce. 2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens. 3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtimens. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROYALD CHARRIER, Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848.—q.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS. L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses ETUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 23 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole italienne, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INFINITÉSIMAL

Les amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de rapides progrès, sont invités à souscrire à cet ouvrage, qui contient environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique. L'ouvrage coûtera entre 3 et 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, Libraires, de la Fabrique de Montréal et aux bureaux des Mélanges.

MANUEL DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHÉ.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU & LAMOTHE. Montréal, 14 sept. 1847.

CLOCHES D'ÉGLISES LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE. Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847. Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à des prix qui qu'il que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. BTE. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

P. G. ENDRON, IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que LIVRES, PAMPHLETS, BILLETS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CARTE D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITEMENTS, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. Larocque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourrel, Damase Masson, P. Beauvion, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seront faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque. JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNES

ENTRAIT. Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. £49417 8 9 30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47800 7 1 Do. retiré do. 34214 3 8 Augmentation depuis le 31 juillet 19636 3 0 Balance due ce jour aux déposants Par ordre du Bureau, £63053 12 2 JOHN COLLINS, Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847. La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE. Parait tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières

ORNEMENTS D'ÉGLISE. VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement. Au bon-vouloir et à l'engagement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage des aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la beauté qui lui est due dans les prix de ces objets, ou le progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitations mettent en défi les plus habiles commissaires. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES. —Aussi— CROIX DE CHASABLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN DRAP D'OR (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix. GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ÉTOILES ET VOILES DE BÉNEDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre, et aux extrémités

ÉTOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (de seules nouvelles.) Noire d'or à reliefs riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon. ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboures Encensoirs Burettes etc. N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-Yor

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGNEURS si avantageusement connus de la Congrégation de Montréal. Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir. Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, il raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices de culte extérieur de la maison. Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part. Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre académie accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août. A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront gués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIN DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 0 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4 Chaque insertion subséquente, 0 0 10 Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE, & CIE., Libraires; Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.; Québec, M. F. MARTINEAU, Ptre. Vic.; St. Anne, M. F. PHOITE, Ptre. Direct. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU.